

# Ouverture des bureaux de vote à Saint-Adelme

Saint-Adelme, le 23 octobre 2025. – Les électrices et les électeurs de la municipalité de Saint-Adelme sont invités à voter à l’occasion des élections municipales.

Voici l’horaire des jours de vote dans la municipalité.

- Le vote par anticipation aura lieu le dimanche **26 octobre, de 12 h à 20 h**;
- Le jour des élections, le dimanche **2 novembre, le vote aura lieu de 10 h à 20 h**.

La liste des postes en élection, des candidates et des candidats est accessible sur le site Web de la Municipalité, au [SITE OFFICIEL - Municipalité de Saint-Adelme \(QC\)](#), et sur le [site Web d’Élections Québec](#).

Les électrices et les électeurs voteront pour tous les postes de conseillères ou conseillers ainsi que pour le poste de mairesse ou maire

## Il faut apporter une pièce d’identité!

Avant de voter, les électrices et les électeurs doivent établir leur identité à l’aide de l’une des pièces d’identité suivantes :

- Permis de conduire du Québec;
- Carte d’assurance maladie du Québec;
- Passeport canadien;
- Certificat de statut d’Indien;
- Carte d’identité des Forces canadiennes.

## S’informer

Madame Jessica Bouchard est présidente d’élection. Elle peut être jointe par téléphone, au 418-733-4044, ou par courriel, à l’adresse [st-adelme@lamatanie.ca](mailto:st-adelme@lamatanie.ca).

Le site Web de la municipalité de Saint-Adelme, à l’adresse [SITE OFFICIEL - Municipalité de Saint-Adelme \(QC\)](#), fournit diverses informations sur les élections en cours. La présidente d’élection diffusera également les résultats électoraux [sur le site Web d’Élections Québec](#).

Jessica Bouchard  
Présidente d’élection  
Municipalité de Saint-Adelme  
138 Principale, Saint-Adelme (QC), G0J 2B0  
418-733-4044  
[st-adelme@lamatanie.ca](mailto:st-adelme@lamatanie.ca)